

LES ENJEUX DES LOISIRS ET DU TOURISME SPORTIF DE NATURE DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ILE DE LA REUNION

Olivier BESSY, MCF STAPS, Université de La Réunion, CURAPS
Olivier NARIA, ATER STAPS, Université de La Réunion, CURAPS

« On n'hérite pas de la terre de ses parents, on emprunte celle de ses enfants »
Antoine de Saint-Exupéry

INTRODUCTION

L'île de la Réunion offre en raison de sa situation géographique, de sa configuration géomorphologique, et de sa particularité climatique la possibilité de pratiquer dans des conditions optimales une grande diversité de sports-nature tout au long de l'année. Il est, en effet, rare de disposer sur un même territoire d'une telle variété et d'une telle densité d'espaces, propres à l'exercice des sports-nature. La randonnée pédestre et équestre, le VTT, l'escalade, le canyon, le vol libre, le canoe-kayak, le surf, la plongée et la voile s'offrent aux habitants comme aux touristes. L'aménagement de nombreux sites et l'organisation d'événements sportifs porteurs s'inscrivent dans cette dynamique. Conscientes de ce potentiel exceptionnel, les collectivités locales sont de plus en plus sensibles aux multiples enjeux que ces sports représentent pour l'île de la Réunion.

Dans cet esprit, le Conseil de la Culture de l'Education et de l'Environnement (C.C.E.E) en tant que comité consultatif du Conseil Régional a commandité une étude visant à mieux appréhender ce secteur d'activité. Elle s'intitule « *Loisirs et tourisme sportif de nature à La Réunion : Evolution (1989-2000), enjeux et prospective en matière de développement durable*. Ses objectifs sont d'affiner la connaissance du marché de l'offre et de la demande de sports-nature, d'analyser les enjeux que ces derniers représentent en matière de développement durable et de proposer des scénari prospectifs. Elle est réalisée par le Centre Universitaire de Recherche en Activités Physiques et Sportives (CURAPS) de l'université de la Réunion. Elle s'inscrit dans l'esprit du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de la Réunion (2002) et se trouve être en complémentarité avec d'autres études menées conjointement (Maison de la montagne/CCIR¹ et DDJS²).

Dans cette communication, seule l'analyse des enjeux des loisirs et du tourisme sportif de nature dans le développement durable de La Réunion sera abordée.

¹Etat des lieux des sites de sport nature de montagne dans le cadre de la mise en place du futur Parc National des Hauts

² Etude sur les potentialités, les facteurs de développement et les formations des sports de nature à La Réunion

I – CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Avant toute chose, il est nécessaire de préciser la définition de termes clés et de présenter la méthodologie utilisée.

1.Des termes à définir

Quatre termes sont à définir en préambule afin de bien délimiter les contours du champ d'investigation : sports nature, loisirs sportifs, tourisme sportif et développement durable.

- L'appellation sports nature est récente et pas encore complètement affirmée. Elle s'inscrit dans le processus historique d'évolution du nom donné aux pratiques physiques se déroulant en milieu naturel : activités de plein air, activités physiques de pleine nature (APPN), écosports. Cette effervescence sémantique témoigne de l'évolution du sport et de la perception du milieu naturel dans notre société durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Nous entendons par sports nature les activités aquatiques (canoë-kayak, plongée, surf, voile..), aériennes (parapente, delta plane...) et terrestres (canyon/escalade, randonnées pédestre et équestre, VTT...) qui se déroulent en milieu naturel dans un but de progression non motorisée avec ou sans engin. La motricité mise en jeu nécessite un codage des informations et un contrôle de ses émotions en relation avec une prise de risque relative liée à l'incertitude plus ou moins grande du milieu. Ces sports permettent une immersion dans la nature associée au besoin de découverte du patrimoine et à la recherche de sensations multiples (bien-être, ludisme, convivialité, extrême...). Cette définition exclut donc un certain nombre de pratiques recensées ou évoquées dans d'autres études telles que les visites de jardins, les sports motorisés, la pêche et le golf.

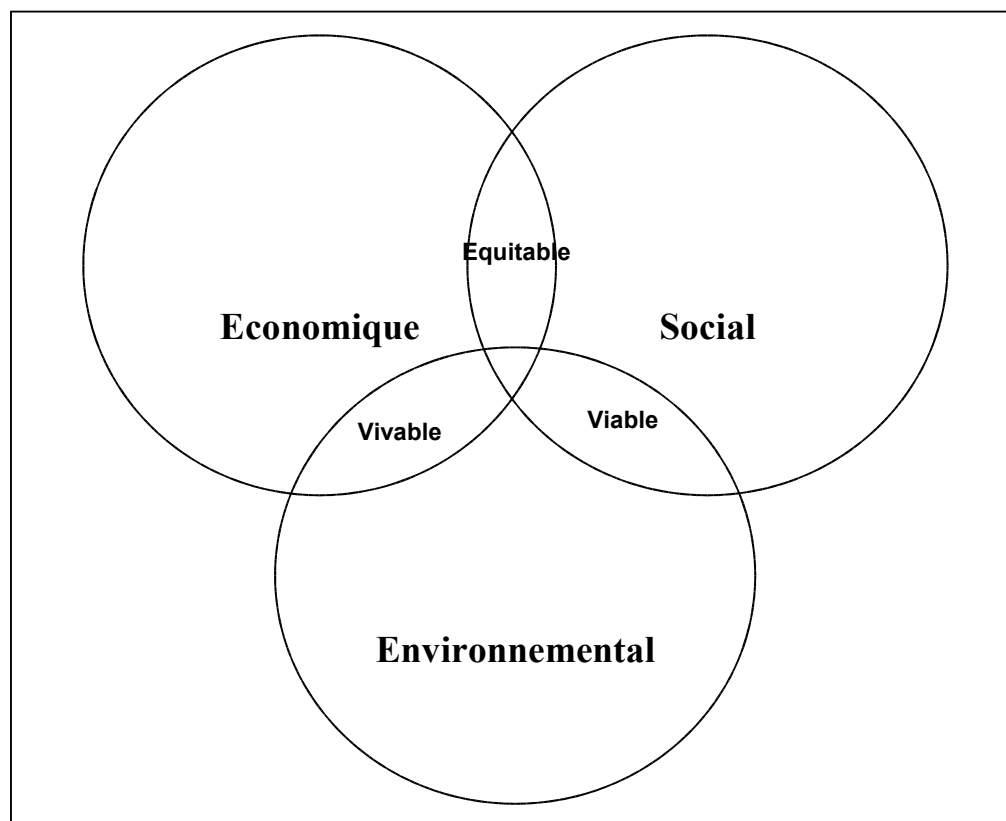
- La confusion est souvent de mise dans les discours entre loisir sportif et tourisme sportif. Une clarification s'impose donc. Le premier concerne la grande variété d'activités physiques pratiquées par les habitants de l'île durant leur temps libre, sans consommation d'au moins une nuitée à l'extérieur de leur domicile. Le second fait référence aux personnes qui quittent leur domicile au minimum une nuit pour découvrir un territoire et/ou exercer leur activité préférée. Il se décline en trois grandes modalités. La première correspond aux pratiquants qui choisissent leur destination par rapport à la pratique d'un sport bien identifié dans un espace naturel plus ou moins aménagé ou en participant à une manifestation sportive renommée. La seconde concerne les touristes qui achètent une prestation d'hébergement dans une région ou un pays étranger et qui consomment sous forme forfaitaire les activités proposées par la structure. La troisième regroupe les « touristes butineurs » qui privilégient une destination et picorent dans l'offre locale de loisirs sportifs en fonction de leurs objectifs et selon les opportunités du moment. Cette définition fonctionne aussi bien pour les touristes extérieurs (non résidents) que pour les touristes locaux qui constituent deux clientèles différentes.

- Très usité aujourd'hui, le concept de développement durable, est souvent perçu comme un mot vide de sens, ou encore comme une belle promesse affichée dans les discours de communication des pays développés. Or, nous estimons qu'il s'agit d'une notion fondamentale car elle s'inscrit dans le sens de l'histoire et est résolument tournée vers l'avenir. Elle oblige, en effet, à s'interroger sur la finalité sociale de ce que nous faisons et sur le devenir de la planète. Pouvons-nous continuer à nous développer économiquement en laissant de côté des milliards de personnes ? Pouvons nous continuer à vivre en sur-régime ? Comment arriver à un développement partagé et équilibré entre les différentes nations, entre les différents groupes sociaux ? Le propos de Danielle Nocher résume notre pensée : « *Le développement durable est l'idée majeure du siècle, une valeur montante, une valeur fédératrice, une valeur ajoutée* ».

Le développement durable est présenté initialement (1987) par Mme Brundland, alors premier ministre norvégien comme : « *un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». L'approche la plus diffusée aujourd'hui (Ministère de l'écologie et du développement

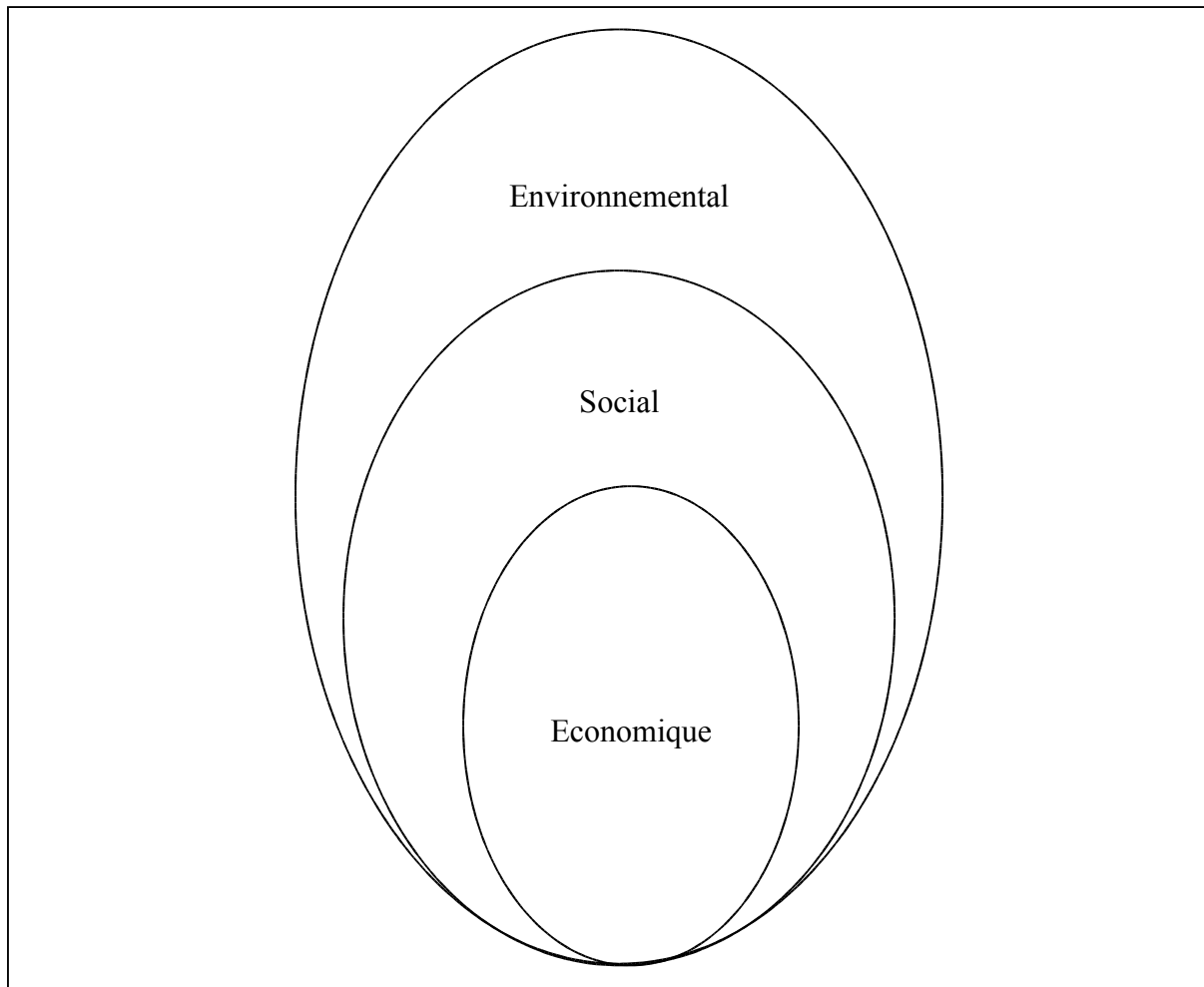
durable) vise à définir le développement durable comme la prise en compte, à parts égales et en même temps, de trois objectifs dans les domaines économique, social et environnemental. Cinq principes nouveaux associés à cette définition traduisent la recherche d'un meilleur équilibre et d'une réelle éthique pour la communauté humaine : une approche plus transversale et systémique, une meilleure articulation du court et du long terme, une meilleure coordination du local et du global, une solidarité spatiale et temporelle et une nouvelle gouvernance basée sur la concertation et la participation des individus aux décisions. Cette approche qui fait l'objet d'un large consensus car aucune priorité n'est imposée, ne cache t-elle pas une vision libérale et mondialiste favorisant le profit économique.

Schéma 1 : Le modèle institutionnel du développement durable.



Une approche plus engagée est proposée par René Passet (cofondateur d'ATTAC) sur la base de son ouvrage (*L'économie et le vivant*, 1979). Selon lui : « *la sphère des activités économiques est incluse dans la sphère des activités humaines, elle même incluse dans la biosphère* ». La conséquence de cette relation d'inclusion est que l'activité économique ne saurait durer et encore moins se développer sur le long terme si elle est source d'inégalité sociale et si la nature n'est pas respectée. Cette conception critique la logique libérale du diktat économique. Elle est partagée aussi par Dominique Bourg (2003) qui précise à ce sujet : « *L'enjeu du développement durable est la remise en cause des deux ressorts de notre société libérale à savoir le fantasme de la démesure et de la toute puissance ainsi que la croyance en l'automatisme du progrès et du marché* ».

Schéma 2 : Le modèle engagé du développement durable.



Quelle que soit l'approche, l'objectif de développement durable incite à élaborer un nouveau contrat social et un nouveau mode de gouvernance politique. Les pouvoirs publics, les dirigeants économiques, les acteurs de la société civile et les citoyens doivent ainsi travailler en concertation au niveau d'un territoire qui apparaît comme l'échelle la plus pertinente pour mettre en application une nouvelle logique de développement. La loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT, Voynet, 1999) favorise ce changement de perspective.

2. Champ d'investigation

Il concerne les dix sports nature conformes à notre définition et apparaissant comme les plus représentatifs de l'île en terme de marché porteur. Il s'agit de la randonnée pédestre et équestre, du VTT, de l'escalade, du canyon, du parapente, du canoë-kayak, du surf, de la plongée et de la voile.

3. Cadre de référence théorique

Il s'articule autour d'une approche socio-marketing en référence aux travaux de F. Ohl et G. Tribou sur le marketing du sport. Aussi il repose sur la réalisation d'un diagnostic territorial (en terme d'opportunités et de menaces) basé sur le modèle d'ANSOFF. Enfin, il s'appuie sur une analyse stratégique des enjeux en matière de développement durable à la Réunion.

4. Méthodologie

La méthodologie mise en œuvre a permis d'auditer sur la base d'un guide d'entretien semi-directif, 150 acteurs. Les 50 acteurs transversaux regroupent des élus ou personnels administratifs qui ont une responsabilité globale en matière de tourisme et de développement durable. Les 100 acteurs spécifiques concernent des personnes représentant le milieu associatif et l'univers marchand en prise directe avec le développement des dix sports nature pré-cités.

Type d'acteurs	Nombres	Personnes auditées
ACTEURS TRANSVERSAUX	50	
Acteurs politiques	30	Elus et administratifs responsables du développement économique et du tourisme, de l'environnement et des sports, représentant la Région et ses conseils, le Département, les communautés de communes, les communes.
Acteurs institutionnels	15	Administratifs représentant les structures en matière de tourisme (CTR, OTI, OT, Pays d'accueil...), de tourisme sportif (Maison de la Montagne), d'environnement et d'aménagement (ONF, DIREN, CAH, Parc Marin, Mission Parc des Hauts...)
Acteurs économiques	10	CCIR, Sypral et agences réceptives en matière de tourisme
Acteurs sportifs	3	CROS, CROMS, UFOLEP
Acteurs universitaires	2	Spécialistes de géographie et de tourisme
ACTEURS SPÉCIFIQUES	100	
Acteurs associatifs	40	Président, secrétaire, manager au niveau des ligues ou comités et des clubs
Acteurs marchands	60	Directeurs de structures

II - LA REUNION : UNE ILE TROPICALE SINGULIERE

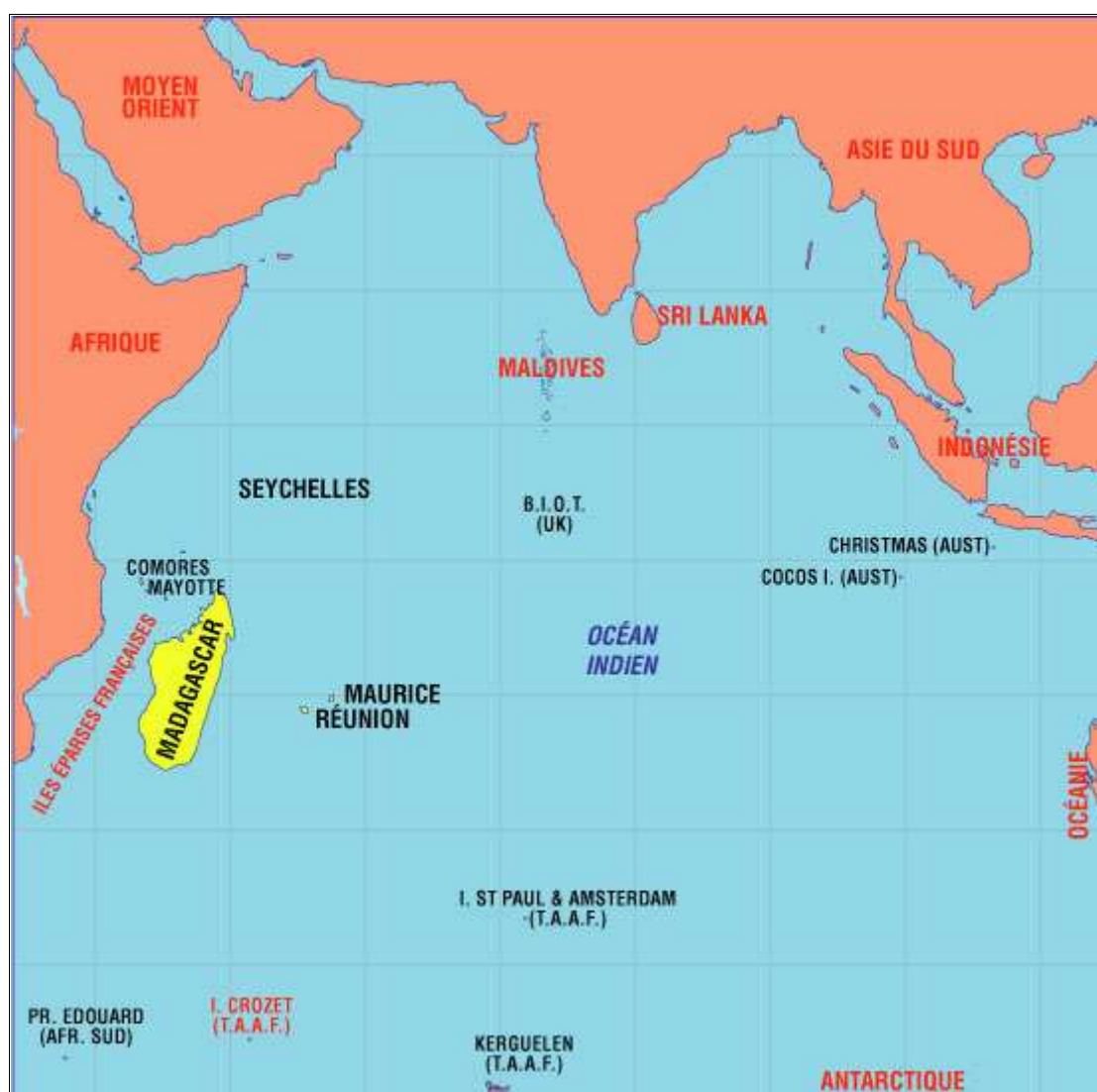
Comme le rappelle le chapitre 17 de l'agenda 21 (Rio de Janeiro 1992), les îles présentent des problèmes spécifiques sur les plans environnemental, économique et social. Un diagnostic de L'île de la Réunion en terme d'opportunités-menaces s'impose donc pour légitimer un modèle de développement et envisager les enjeux des sports nature dans ce contexte.

1. Une situation géopolitique particulière

Située dans l'hémisphère sud, légèrement au sud du tropique du Capricorne, l'île de la Réunion fait partie, avec les îles Maurice et Rodrigues, de l'archipel des Mascareignes et occupe une position stratégique au cœur de l'Océan Indien. C'est un Département d'Outre Mer ce qui lui confère des moyens humains et financiers en provenance de la métropole. La Réunion est aussi une Région Ultrapériphérique (RUP) la dotant de fonds structurels européens. Ces opportunités doivent être nuancées dans la mesure où La Réunion est éloignée de la Métropole, où l'aide française génère souvent une certaine forme d'assistanat et où le statut de RUP peut être remis en cause (Traité d'Amsterdam, 1992, Article 299, Alinéa 2).

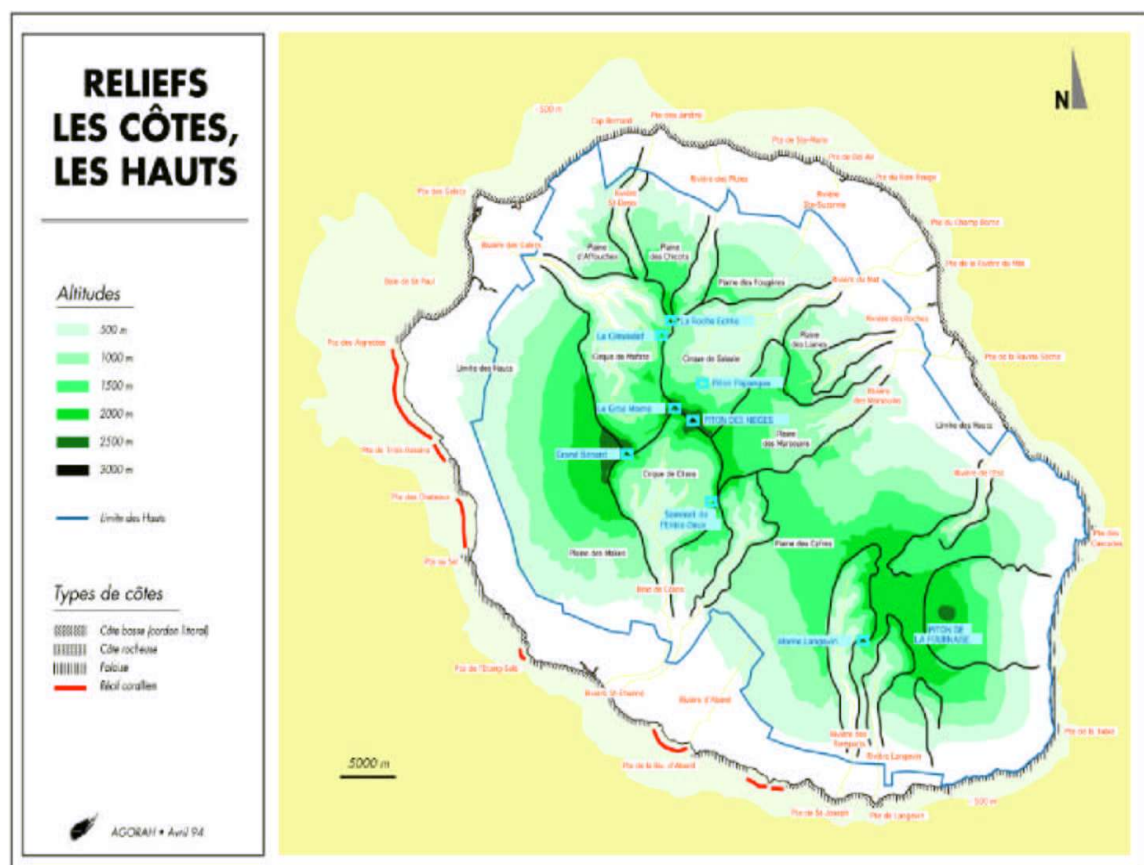
Carte 1 : La situation géographique de la Réunion dans l'océan Indien.

2.



Un territoire tropical à la fois riche et fragile

Carte 2 : Les données physiques de la Réunion. (Source : SAR, Agorah, 1994, p. 13.)



L'île de la Réunion bouscule les clichés habituels associés aux îles tropicales. A sa façade océanique exploitable appelée côte sous le vent et riche d'un précieux patrimoine maritime (lagon, coraux, fonds sous-marins ...), ce territoire offre aussi une diversité et une densité de ressources naturelles propres à l'espace des «Hauts» (Robert, 1996). La Réunion possède ainsi un patrimoine naturel remarquable car très diversifié sur le plan géologique (pitons, cirques, canyons, hautes plaines et un volcan en activité) et sur le plan biologique (taux d'endémisme très élevé, forêt primaire...). Elle abrite ainsi une partie de la biodiversité de la planète. Autre opportunité, le climat tropical tempéré assure une douceur annuelle des températures qui permet une activité permanente.

Mais ce territoire exceptionnel est à la fois vulnérable et déséquilibré. La Réunion est une terre jeune qui se caractérise par une érosion importante, notamment dans les «Hauts». Ce phénomène est accentué par un climat tropical qui génère de fortes pluies et des cyclones parfois destructeurs. La Réunion présente aussi une superficie exiguë (2500 km² pour une longueur maximale de 70 km) et donc des ressources (sol, eau, bois, énergie, espaces naturels) et des possibilités d'élimination des déchets qui sont limitées. Cette vulnérabilité se trouve être renforcée aujourd'hui par le développement démographique, urbain et économique faiblement anticipé qui menace l'écosystème de l'île, ainsi que par une prise de conscience lente des habitants vis à vis de la rareté de leur patrimoine. De plus, il existe un grand décalage entre la région des «Hauts» et celle des «Bas». Les «Hauts» qui représentent les trois quarts de la surface de l'île sont nettement moins peuplés et développés que les «Bas» qui concentrent 80% de la population et de l'activité économique (Jauze, 1998).

Le renforcement de la sensibilité écologique et le rééquilibrage des territoires apparaissent comme des objectifs incontournables si La Réunion veut se développer harmonieusement et assurer aux générations futures un héritage digne de ce nom.

3. Une vie économique à la fois dynamique et précaire

Le dynamisme économique est visible à travers une croissance supérieure à celle de la métropole, un rythme de création nette d'emplois important et une augmentation constante de la population active (INSEE, 2003). Un développement conséquent des équipements collectifs (routes, ports, aéroports, réseaux d'eau, d'assainissement et de télécommunications, équipements éducatifs, socioculturels et sanitaires...) est aussi à noter.

La précarité économique apparaît en premier lieu dans l'emploi. Le taux de chômage est très élevé (31%). La société réunionnaise compte presque autant d'inactifs que d'actifs. Ce chômage touche plus fortement les femmes et les jeunes de moins de 25 ans (ACTIF 2002). Le nombre d'emplois aidés est très supérieur à la métropole. Le manque de productivité des entreprises ainsi que leur fragilité est aussi à signaler. Ces difficultés ont comme origine l'assistanat métropolitain qui maintient sous perfusion l'économie locale ainsi que le déficit de formation qui engendre souvent un manque de professionnalisme des dirigeants. L'absence de continuité territoriale avec la métropole mais aussi l'éloignement géographique de l'Europe et des grands pays industrialisés rend l'ouverture sur l'extérieur si nécessaire particulièrement délicate. En effet, La Réunion est dépendante du coût du transport maritime ou aérien. L'engorgement routier est enfin un fléau local qui ralentit la vie économique.

Si l'économie réunionnaise est en progrès, elle reste particulièrement précaire et doit par conséquent chercher à développer tous les secteurs d'emplois susceptibles de la dynamiser.

4. Un contexte socioculturel métissé mais instable

Peuplée aujourd'hui de 750000 habitants (INSEE 2003), La Réunion est une île métissée où sur un même territoire, se côtoient des influences africaines, asiatiques et européennes. Cette diversité des ethnies et des religions créent une véritable richesse dans les échanges mais engendre en même temps des problèmes de construction identitaire et de cohésion sociale.

La venue croissante de fonctionnaires métropolitains dans l'île mais aussi de nombreux touristes européens (de 180000 en 1989 à 426000 en 2002) a contribué à l'évolution rapide des modes de vie et de consommation et a créé une situation « *hétéroculturelle* » (Fuma et Poirier, 1991). La Réunion est confrontée aujourd'hui au problème de la double appartenance entre les normes issues de la tradition créole et les valeurs de la modernité occidentale. Pertes de repères et émergence permanente de nouveaux modèles caractérisent aujourd'hui la société réunionnaise en voie de construction identitaire.

Véritable mosaïque d'ethnies et de groupes aux cultures différentes, La Réunion connaît aussi des problèmes de cohésion sociale. Le statut mineur de la femme créole vis à vis de l'homme, comme le décalage de valeurs des générations entre des jeunes de plus en plus nombreux (40% de la population) et les anciens ou encore la différence de représentations du monde entre les différents groupes sociaux, génèrent des inégalités source d'instabilité.

Le contexte socioculturel de La Réunion ne s'apparente-t-il pas alors à un volcan en ébullition permanente qui oblige les acteurs politiques à développer des stratégies de régulation. Basées sur les principes de solidarité, de participation et de prévention, elles se veulent contribuer à l'amélioration du bien-être de l'ensemble de la population afin d'éviter l'implosion sociale.

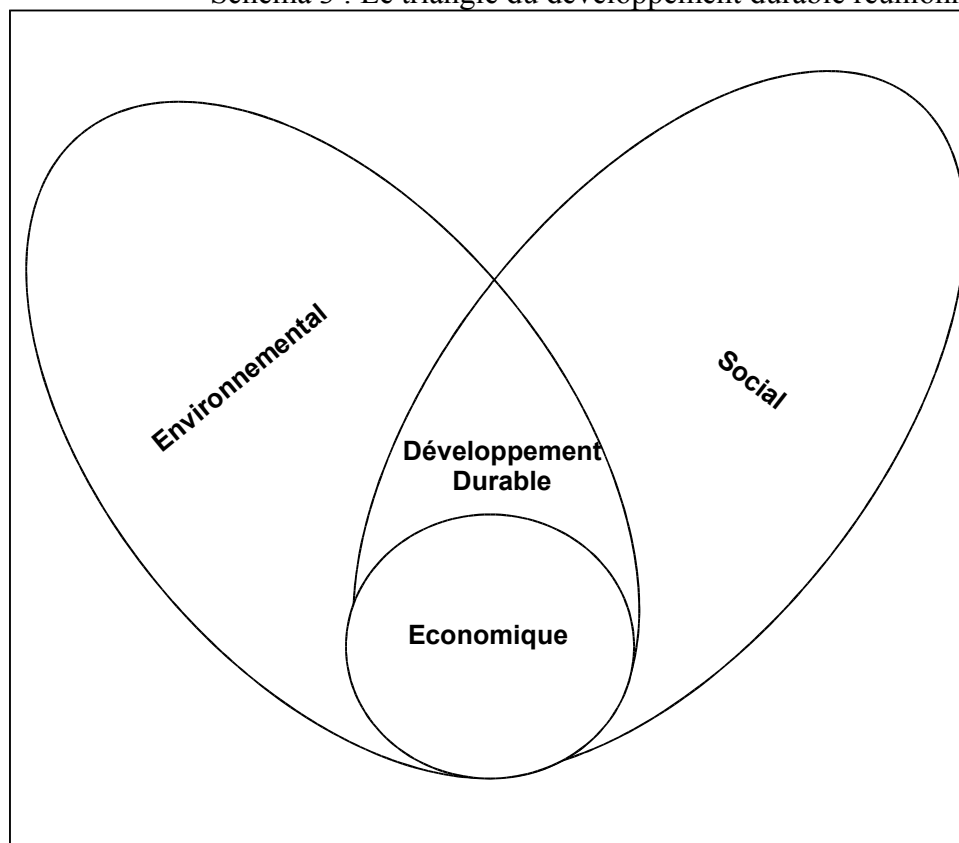
L'île de La Réunion présente donc de fortes particularités environnementales, économiques et socioculturelles propres à son caractère insulaire et à son appartenance à la France.

III – QUEL MODELE DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR LA REUNION ?

Conscient de la spécificité de son territoire, la Région Réunion en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, cherche à privilégier un modèle particulier de développement durable. A travers son agenda 21 lancé le 14 février 2002, il est fait référence à un modèle « sur mesure ». A ce propos, il est précisé : « *Face aux enjeux et défis croissants auxquels la Réunion se trouve confrontée, seule une gestion intégrée par un développement économique respectueux du patrimoine naturel, culturel et social, peut permettre d'y répondre* ». Les quatre orientations stratégiques développées confirment cette philosophie générale. Si la Région Réunion doit favoriser un développement économique fortement créateur d'emplois, elle doit aussi mettre en œuvre un aménagement équilibré et durable du territoire, permettre l'égalité des chances tout en valorisant l'identité réunionnaise et ouvrir les horizons de La Réunion.

Le modèle de développement durable souhaitable pour la Réunion se différencie donc du modèle dominant trop standardisé (schéma 1) mais aussi du modèle engagé trop utopique (cf schéma 2). Il accorde une place privilégiée à la fois à la cohésion sociale et à la protection de l'environnement. Dans cette optique, il est bien évidemment hors de question de minimiser le développement économique, mais il doit être davantage considéré comme un moyen d'amélioration de la qualité de la vie de chaque être humain et non comme une fin en soi au service d'intérêts mercantiles. C'est toute la différence entre croissance et développement. Une croissance obtenue au détriment de la nature et de la personne n'est pas un développement. La structuration d'une économie solidaire est ainsi fortement affirmée car elle permet d'envisager prioritairement le développement économique à travers le filtre des activités humaines et écologiques. Le schéma 3 permet de visualiser le triangle du développement durable pour La Réunion.

Schéma 3 : Le triangle du développement durable réunionnais.



IV – LES SPORTS NATURE AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REUNION

La conception du développement durable envisagée pour La Réunion s'avère particulièrement fondée à propos du tourisme qui est la première activité de l'île (320 millions d'Euros de recettes annuelles et 10000 emplois directs). En effet, l'apologie inconditionnelle du tourisme comme facteur de développement économique doit être nuancée au regard des coûts socioculturels et environnementaux générés par une recherche trop exclusive de bénéfices financiers. Le tourisme sportif de nature prend dans cette nouvelle problématique une tonalité particulière de par son développement récent et spectaculaire mais aussi en fonction de ses relations intimes avec les ressources du territoire et la population locale. Les données quantitatives et qualitatives recueillies dans ce secteur nous incitent à penser que les loisirs et le tourisme sportif de nature représentent de réels enjeux économiques, socioculturels et territoriaux pour le développement durable de La Réunion

1. Les enjeux économiques

A l'interface du sport, du loisir et du tourisme, les sports nature correspondent de toute évidence au segment de marché le plus porteur en terme économique dans la mesure où ils ne concernent pas uniquement la demande locale de loisirs sportifs mais aussi de nombreux touristes locaux et extérieurs qui consomment des services sportifs ainsi que des prestations connexes.

La progression constante et spectaculaire de la demande en matière de sports nature durant les quinze dernières années est à l'origine d'une explosion du marché réunionnais. Bien que réelle, l'augmentation du nombre de licenciés (de 1529 en 1989 à 7154 en 2002) n'est pas significative. Il faut s'intéresser aux pratiquants non licenciés pour évaluer l'ampleur de la manne financière que constituent aujourd'hui les sports nature. Ils représenteraient approximativement 650000 pratiquants en 2002. Ce marché est alimenté à la fois par les touristes extérieurs (270000) et les pratiquants locaux (380000). Le nombre de sorties annuelles dans ce secteur est estimé lui à 2000000 (cf figure 1).

Figure 1 : Estimations des pratiquants de sport nature à la Réunion en 2003

Sources nationales : L'emploi sportif en France Camy AFRAPS-RUNOPES (2002) ; Enquête INSEP-MJS Mignon (2000) ; Les nouveaux loisirs sportifs de montagne (dir) Dienot et Theiller, MSHA (1999)
Sources régionales : Contrat recherche Sports-Nature (2003), Bessy-Naria, Enquête auprès des acteurs associatifs, institutionnels et marchands des 10 filières d'activités; CRCK, 2003, Schéma régional d'équipements de canoë-kayak ; Enquête sur les comportements des touristes non-résidents / Comparaison 1998-2001, CTR et GB 2 (2003).

Activités	Données nationales 2002		Données régionales 2002				
	Licenciés	Estimations pratiquants	Licenciés	Estimations pratiquants			Estimations « sorties » (3)
				Touristes extérieurs (1)	Locaux (2)	Total	
Plongée (Bouteille, PMT, apnée et chasse)	160 000	630 000	2232	26 712	25 000	51 712	200 000
Surf et dérivés	10 000	200 000	840	13 356	50 000	63 356	300 000
Voile	180 000	900 000	683	500	2000	2500	10 000
Canoë-kayak	70 000	1 000 000	1000	800	15 884	16 884	90 000
Canyon	55 000	1 900 000	460	11 872	30 000	41 872	100 000
Escalade							
Randonnée équestre	14 000	700 000	200	1500	5000	6500	40 000
Randonnée pédestre	160 000	15 000 000	861	192 920	200 000	392 920	1 000 000
Parapente	27 000	100 000	550	14 840	3000	17 840	100 000
VTT	25 000	4 000 000	328	11 872	50 000	61 872	200 000
Total	701 000 2.8 %	24 430 000	7 154	274 372	380 884	655 456	1 940 000
Pondération population	11.6 %	40.2 %					

(1) Les chiffres présentés proviennent de l'enquête réalisée auprès des touristes non-résidents en 2003. Sur 424 touristes, 70 déclarent avoir pratiqué au moins une activité sportive soit 800 touristes concernés. Sur quota, 65 s'adonnent à la randonnée pédestre, 9 % à la plongée, 5 % au vol libre, 4,5 % au surf et à ses dérivés, 4 % au VTT, et également 4 % au canyon et à l'escalade.

(2) Les chiffres proviennent du croisement des données fournies par les différents offreurs associatifs.

et marchands et d'une observation de terrain. Ils prennent en compte les baptêmes, les pratiquants encadrés et autonomes de l'île.

(3) Ces chiffres correspondent au nombre de fois qu'un pratiquant s'adonne à son activité durant l'année.

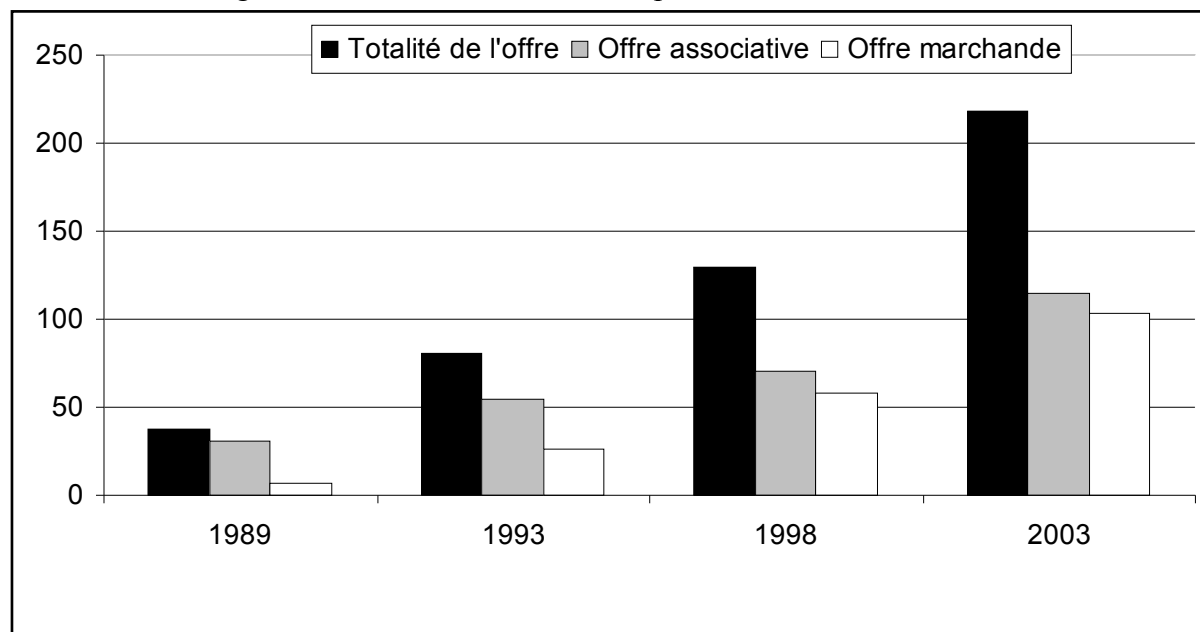
Le nombre d'événements de dimension nationale et internationale organisés à La Réunion aujourd'hui génère aussi un flux important de touristes qui se déplacent à cette occasion. Les sports nature concernés sont la randonnée pédestre, le VTT, le Parapente, le surf, la voile et les pratiques multi-activités. On peut estimer à sept le nombre d'événements organisés en 2003 (Grand Raid, Mégavalanche, Finale coupe du monde de parapente, championnat de France de surf, étape coupe du monde de body-board, Créolia Cup Even Sport et Réunion d'Aventure) et à 1500 le nombre de touristes extérieurs drainés par ces manifestations.

Cette augmentation du nombre de pratiquants et de touristes sportifs engendre des retombées économiques directes et indirectes non négligeables pour La Réunion.

1.1 Les retombées économiques directes

Elles concernent l'ensemble des organisations sportives qui génèrent des flux financiers et des emplois dans ce secteur d'activité. Nous englobons sous cette appellation les prestataires publics (Ligues, comités, clubs, associations...) et les prestataires marchands (entreprises de services liées à l'encadrement, à la formation, à la découverte aménagée mais libre d'un milieu, les entreprises d'événementiel, les entreprises de location et de réparation de matériels, les entreprises de fabrication et/ou de vente de biens). Ces structures se sont multipliées par 6, progressant de 38 en 1989 à 218 en 2003. Les secteurs associatif et marchand ont contribué à part égale à cette croissance mais à des rythmes différents. Les associations qui sont passées de 31 à 115 durant cette période sont à l'origine du développement, car elles représentent approximativement 75 % de l'offre jusqu'en 1993. Les entreprises marchandes qui ont progressé de 7 à 103 ont connu un essor plus tardif. Elles se partagent le marché avec les associations à partir de 1998. (cf figure 2).

Figure 2 : Evolution de l'offre de sports nature à la Réunion de 1989 à 2003.



L'enquête menée par la CCIR en 1998 signalait déjà que le marché des entreprises d'activités de pleine nature était en croissance. 52% des chefs d'entreprise interrogés déclaraient à l'époque avoir enregistré une tendance à la hausse de leur chiffre d'affaires. L'étude de l'ODR (juin 2002) sur les Activités Physiques de pleine nature confirme cette tendance en évaluant le chiffre d'affaires représenté par les sports nature à plus de 100 millions d'Euros. Enfin, le nombre d'emplois créés dans ce secteur représente un chiffre important en progression constante depuis une dizaine d'années. Il est en cours d'estimation.

1.2 Les retombées économiques indirectes

Elles concernent l'ensemble des offreurs de biens et de services qui profitent indirectement du développement des sports nature à La Réunion. Il s'agit :

- des agences de voyages réceptives qui vendent des produits touristiques incorporant des prestations liées aux sports nature (16 recensées à La Réunion parmi lesquelles Nouvelles Frontières, Vetiver, Papangue Tours...)
- des entreprises de transport touristique qui acheminent par les airs, l'eau ou la terre les touristes, les amènent sur les lieux de pratique, leur font découvrir les grands sites ou encore leur vendent des prestations de location (automobile). Le caractère insulaire de La Réunion associé au relief et à l'éclatement des sites de pratique donne à ce secteur un poids énorme.
- des hébergeurs/restaurateurs (hôtel, Villages Vacances Famille, Chambres et Tables d'hôtes, fermes auberges, gîtes ruraux et de montagne, camping, restaurants...) qui sont associés au tourisme sportif de nature.
- des prestataires qui vendent des produits culturels (musées, jardins, maisons, aquariums, conservatoires...) en complément de la pratique sportive
- des producteurs/distributeurs d'ouvrages, de guides, de topos, de cartes en rapport avec les sports nature
- des officines spécialisées qui vendent des biens et des services plus ou moins proches de la pratique (assurances, soins médicaux, médicaments, produits diététiques, boissons énergétiques...)
- des commerces basiques qui, en raison de leur emplacement stratégique dans des lieux touristiques, vendent davantage (alimentation, boulangerie, café...)

Il s'agit d'un marché colossal difficilement évaluable tellement les effets induits concernent une multitude d'acteurs satellites.

L'originalité de ces retombées économiques est de participer aussi à une logique d'économie solidaire dans la mesure où de nombreux acteurs locaux profitent de cette dynamique pour se former et se professionnaliser dans ce secteur.

2. Les enjeux socioculturels

Les loisirs et le tourisme sportif de nature jouent un rôle dans l'équilibre socioculturel de l'île car ils sont à la fois fédérateurs pour les acteurs locaux, rassembleurs de la population, intégrateurs de publics spécifiques mais aussi constructeurs de l'identité collective réunionnaise.

2.1 Des pratiques fédératrices

Parce qu'elles obligent les différents acteurs de l'offre (financeurs, producteurs, distributeurs, promoteurs, hébergeurs, ...) à travailler en synergie afin de proposer des prestations de qualité, les pratiques de loisirs et de tourisme sportifs de nature fédèrent les énergies et les personnes impliquées au sein d'un territoire. Elles créent une véritable dynamique partenariale et sociale autour d'une branche d'activités.

2.2 Des pratiques rassembleuses

Hier réservées à une minorité de privilégiés ou de spécialistes, les pratiques de loisirs et de tourisme sportif de nature se sont massivement diffusées dans la société réunionnaise. Elles rassemblent aujourd'hui des personnes d'horizons variés grâce au double effet d'un processus de diversification de l'offre et d'une évolution des représentations sociales associées à ces pratiques. Elles permettent ainsi à des gens qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer de tisser des relations sociales. Elles favorisent ainsi les échanges entre les hommes et les femmes, entre les différentes générations, entre les créoles et les métropolitains, entre les gens des

« Hauts » et les gens des « Bas » et entre les différents groupes sociaux. Lieux de brassage culturel et de cohésion sociale, ces pratiques jouent un rôle particulier dans la vie réunionnaise.

2.3 Des pratiques intégratrices

Les pratiques de loisir et de tourisme sportif de nature participent à l'intégration sociale d'un bon nombre de personnes en les professionnalisant. Ce phénomène est particulièrement sensible dans les zones d'habitation riches en ressources naturelles mais pauvres sur le plan économique (les « Hauts » de l'île). Sous un autre aspect, il est intéressant d'observer aussi comment ces pratiques en véhiculant un imaginaire de l'extrême séduisent des publics en détresse ou désireux de se prouver quelque chose. De nombreuses expériences font état de jeunes en difficultés issus de quartiers sensibles réunionnais qui trouvent dans la pratique de la voile, de la plongée, de l'escalade, du canyon ou du parapente un espace-temps privilégié de valorisation sociale.

1. Des pratiques constructrices d'identité

La population réunionnaise est confrontée dans sa quête d'identité au problème de la double appartenance entre les normes issues de la tradition créole et celles propres à la modernité occidentale. Les pratiques de loisir et de tourisme sportif de nature jouent dans ce contexte un rôle culturel non négligeable. En effet, nos investigations révèlent que ces dernières participent au processus de construction identitaire, en véhiculant, dans leur diversité, des valeurs plurielles dans lesquelles se retrouvent les différents groupes sociaux de l'île.

La randonnée pédestre et les courses de montagne sont très prisées par les créoles d'un certain âge (plus de 35 ans) qui viennent y partager une culture de l'effort et s'y ressourcer en s'appropriant de manière active et fusionnelle leur patrimoine. Les pratiquants réunionnais de ces activités perpétuent une tradition de dépense énergétique liée à leur enfance rustique dans les « Hauts » et expriment aussi de plus en plus un besoin d'évasion du monde urbain dans lequel la majorité vit aujourd'hui. Ces résultats confirment les écrits d'André Lapierre (1999) qui révèlent « *l'enracinement spécifique de certaines activités physiques dans la culture créole et notamment les épreuves énergétiques* ». Ils rejoignent aussi les conclusions de Patrick Bouchet (1999) selon qui : « *le groupe créole est davantage représenté dans les sports d'affrontement direct à dominante énergétique ou de force, dans lesquels les idéologies traditionnelles et communautaires s'expriment* ».

Les autres sports nature à dominante vertigineuse et appareillée (parapente, escalade, canyon, VTT, canoë-kayak, surf, plongée, voile...) sont très majoritairement pratiqués par la population métropolitaine résidente ou touristique. Ce constat vérifie les travaux de Pociello (1995) au niveau national et de Lapierre et Chateaufreyaud (1996) au niveau local qui montrent que les activités informationnelles et technologiques sont prioritairement investies par les groupes sociaux à fort capital culturel et économique. Cependant, ces activités se « créolisent » de plus en plus et participent ainsi pour certaines catégories au processus de construction identitaire. La jeune génération et les créoles aisés sont principalement attirés par les sensations extrêmes que procure le jeu plus ou moins risqué avec les vagues, les profondeurs, le vent, les rapides, la pente, le vide... Cette frange de la population locale s'identifie donc aux modèles occidentaux qui privilégient les imaginaires ludiques et de l'extrême. Une meilleure sensibilisation à ces activités en milieu scolaire et associatif explique aussi ce phénomène.

Parce qu'ils génèrent des rapports originaux à soi-même et aux autres, mais aussi à l'espace et au temps, les sports nature peuvent être considérés comme des vecteurs positifs sur le plan socioculturel.

3. Les enjeux territoriaux

Les territoires sont aujourd'hui de plus en plus façonnés par les pratiques sportives au sens large. L'originalité du territoire réunionnais visible à travers la grande richesse de son patrimoine naturel, sa vulnérabilité écologique et ses déséquilibres spatiaux imposent aux différents acteurs concernés de prendre conscience du rôle que peuvent jouer les sports nature en matière de protection, de valorisation et de structuration de l'île mais aussi en terme de construction d'une identité locale.

3.1 La protection de l'environnement

Il est évident que la préservation de la nature n'a pas besoin d'activités sportives, sources le plus souvent de perturbations dans le milieu. Mais, en même temps, la nature est devenue un lieu largement investi par une population en mal d'authenticité, de détente et d'extrême. La fréquentation sportive des espaces naturels est devenue aujourd'hui un phénomène de société. Se pose donc le problème de la régulation des flux afin d'éviter toute dégradation. Dans ce contexte, comment les sports nature contribuent-ils à la protection et à la mise en valeur du patrimoine ?

Les nombreux aménagements réalisés sur l'île (sentiers, pistes, voies, aires de décollage et d'atterrissage, bouées d'amarrage, sentiers marins, kiosques, parking...) délimitent des espaces de pratique, d'hébergement et de stationnement. Ils évitent ainsi les usages anarchiques du milieu naturel et permettent aux pratiquants de profiter de la nature sans la dégrader. De même, l'immersion en pleine nature et la recherche d'harmonie avec les éléments que nécessitent ces sports, font prendre conscience de la beauté et de la richesse des lieux. La pratique des sports nature favorise dans un premier temps une découverte active et sensible du patrimoine, puis dans un second temps une appropriation et une défense de ce dernier. Elle apparaît ainsi comme stimulant la construction d'une écocitoyenneté.

Le rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement joué par les acteurs institutionnels locaux (ONF, CAH, Maison de la Montagne pour les « Hauts », Parc Marin pour la frange littorale et DIREN pour toute l'île) est de ce point de vue exemplaire. Il est relayé sous de multiples formes par une grande partie des prestataires associatifs et marchands locaux (ex de La Base Nautique des Mascareignes) ainsi que par le développement d'associations locales visant à préserver l'océan (Surf Rider Fondation et International Coral Reef Initiative), la montagne (Mountain Wilderness International) ou encore la forêt (WWF). Des manifestations telles que la journée de l'environnement ou encore la journée mondiale des océans organisés le 8 juin 2003 par la commune de Trois Bassins s'inscrivent aussi dans cette dynamique de préservation.

3.2 La valorisation du patrimoine

L'intégration plutôt réussie des différents aménagements dans l'environnement grâce à l'utilisation de matériaux naturels (bois, bardeaux...) et à une architecture adaptée participe de la qualité environnementale des sites réunionnais. De même, le développement des sports nature permet de valoriser des zones naturelles en évitant qu'elles soient détruites ou pillées sous le couvert d'intérêts économiques. C'est la voie de l'écotourisme qu'emprunte aujourd'hui de plus en plus La Réunion. Enfin, le patrimoine culturel de La Réunion (cases, jardins, folklore, gastronomie) est de plus en plus associé à ces pratiques qui s'organisent souvent en hybridant la dimension sportive et la dimension culturelle. Les sentiers d'interprétation comme les activités de découverte d'une région ou d'un lieu telles que la randonnée pédestre, équestre ou encore à VTT et la plongée en sont l'expression manifeste.

3.3 La structuration du territoire

La Réunion souffre d'un déséquilibre très marqué entre les « Hauts » et les « Bas » et entre l'Est et l'Ouest de l'île en matière d'aménagements touristiques. En mettant en valeur ces zones au fort potentiel naturel mais délaissées car peu rentable sur le plan de l'économie touristique traditionnelle, les sports nature jouent un rôle non négligeable en matière de

rééquilibrage. Ils permettent, en effet, par le biais des différents aménagements nécessaires à la pratique (sentiers pédestres, stations VTT, centres équestres, aires de décollage, voies d'escalade, ports, gîtes, tables d'hôtes...) de modifier les flux d'usagers et de dynamiser ainsi ces territoires en créant une branche d'activités économiques comprenant plusieurs prestataires de services (encadrement, animation et location sportives, hébergement, restauration, artisanat, commerces...).

3.4 La construction d'une identité locale

Les territoires sont des lieux emblématiques par excellence dans la mesure où ils symbolisent l'image d'une région ou plus exactement celle que l'on souhaite lui donner. La communication de l'île de La Réunion utilise des visuels, des couleurs et un slogan qui fait la part belle aux sports nature. Les photos de sites naturels et de sportifs immergés dans un environnement paradisiaque sont légion sur les différentes brochures. Le bleu et le vert qui saturent le logo du Comité du Tourisme de la Réunion sont les couleurs dominantes. Elles font référence à la fois à l'image du lagon et à celle de la montagne tropicale. Plus récemment le rouge a fait son apparition en relation avec l'activité volcanique de l'île particulièrement attractive. Enfin, le slogan « Ile intense » se veut symboliser l'originalité de La Réunion, une île où l'on vit intensément chaque moment grâce notamment aux multiples possibilités qu'offre la nature réunionnaise. Les sports nature ou plus précisément leur imaginaire sensationnel sont donc directement impliqués dans la construction identitaire de La Réunion. Il existe, en effet, une concordance entre l'originalité du territoire, la communication globale effectuée et la philosophie de ces pratiques. La Réunion, « Ile des sports nature » est peut-être le slogan de demain à condition de décliner ces derniers sous des modalités plurielles, à la fois douces, ludiques et extrêmes ou encore culturelles.

Si les aménagements sportifs directement ou indirectement associés aux prestataires de sports nature structurent en priorité les enjeux territoriaux, de nombreux événements sportifs y participent aussi à leur manière. N'intègrent-ils pas de plus en plus dans leur concept des objectifs de respect et de mise en valeur de la nature, de structuration territoriale et de renforcement de l'identité locale. On peut citer la Rando Métisse et le Grand Raid pour les « Hauts » mais aussi les compétitions de surf pour les « Bas » de l'île.

V – LES LIMITES DU RÔLE JOUE PAR LES SPORTS NATURE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les retombées économiques, socioculturelles et territoriales des sports nature pour La Réunion doivent cependant être nuancées au regard des limites transversales au développement touristique global (coût du transport aérien et du logement, forte concurrence touristique dans la zone de l'Océan Indien, absence d'une réelle politique touristique pour La Réunion, déficit d'informations touristiques, hétérogénéité des micro-régions...) mais aussi et surtout au regard des limites spécifiques aux loisirs et au tourisme sportif de nature.

1. Les limites économiques

Le poids des charges sociales, l'activité « marron » génératrice de concurrence déloyale, la difficulté d'obtenir des subventions hormis au lancement de l'activité, ainsi que la fragilité des structures (un seul employé, faible marge bénéficiaire...) ont des conséquences négatives en matière d'embauche. Le manque de professionnalisme de nombreuses entreprises dans la conception, l'organisation et la communication de l'offre proposée provoque un décalage avec la demande et génère des manques à gagner importants sur le plan financier.

2. Les limites socioculturelles

Elles se cristallisent principalement à travers deux types de conflits. En premier lieu, des conflits d'intérêts sont repérables entre les différents acteurs structurant l'offre (acteurs sportifs, acteurs politiques et acteurs économiques), entre la population qui vit du tourisme et celle qui n'en profite pas et entre les habitants locaux et les touristes. En second lieu des conflits d'usage existent entre les pratiquants pour la jouissance de territoires recherchés (spots de surf, de plongée, d'escalade...). De plus, la diversité des pratiques et des lieux incite à la prudence pour éviter les relations parfois trop simplistes ou illusoire entre une société en mutation et des activités sportives rédemptrices.

3. Les limites territoriales

L'engouement pour les sports nature provoque une surfréquentation de certains sites qui semblent avoir atteint leur capacité de charges maximales au delà desquelles la dégradation du milieu s'accélère dangereusement. Les sites de Colimaçons 800 pour le parapente à Saint-Leu, de Fleur Jaune pour le canyon à Cilaos, du volcan et du cirque de Mafate pour la randonnée pédestre, de Trois Bassin pour le surf en sont des exemples parlants. De même, la banalisation du milieu par de nombreux pratiquants constitue une réelle limite en matière de protection du milieu ainsi que le manque de période de repos pour l'environnement en raison d'une absence de saisonnalité des pratiques. La valorisation du patrimoine et la structuration du territoire sont aussi à relativiser en raison de la non exclusivité des sports nature dans la réalisation de ces deux objectifs et de la concurrence existante avec d'autres paramètres (politiques globales d'aménagement, nature des infrastructures routières et immobilières, dynamisme économique des autres prestataires, pression des activités agricoles et industrielles...). Enfin, la construction d'une identité territoriale locale est un processus complexe qui ne peut se circonscrire au seul élément sportif et qui est pour l'instant limité quantitativement si l'on se réfère au nombre modeste de pratiquants natifs de l'île dans la majorité de ces sports.

4. Les limites sportives

Plus récents et surtout moins dotés en licenciés que les sports traditionnels (football, tennis, athlétisme...), les sports nature ont du mal à se faire reconnaître dans leur propre champ sportif. La résistance du mouvement sportif traditionnel local symbolisé par le faible dynamisme de la commission sport nature du Comité Régional Olympique Sportif local le montre bien. Elle s'explique par l'histoire de ces activités restées longtemps en dehors du cadre compétitif (escalade, surf...) et par l'absence encore aujourd'hui de compétitions dans certaines d'entre elles (randonnée pédestre et équestre, canyon, plongée...) qui leur donne davantage une image de loisir que de sport. Cette situation ne favorise pas le développement des ligues et comités concernés qui n'ont pas toujours les moyens humains et financiers de leurs ambitions.

5. Les limites politiques

La volonté politique timide affichée par les collectivités territoriales responsables en matière de développement des sports nature, est visible dans l'absence souvent constatée de réelle politique de tourisme sportif, dans le recrutement insuffisant de personnels compétents, dans l'inégalité des subventions entre sports traditionnels et sports nature, dans la carence en matière de conception et d'entretien d'aménagements appropriés ainsi que dans l'aide aux événements sportifs concernés. L'absence de culture en matière de sports nature chez de nombreux élus, les représentations et croyances erronées qu'ils en ont, la méconnaissance du profil sociologique des pratiquants, ainsi que le poids de l'imaginaire du risque et de l'insécurité associé à ces sports sont autant de facteurs explicatifs.

CONCLUSION

La configuration particulière du territoire réunionnais fait de cette île un laboratoire privilégié d'analyse des enjeux et des limites représentés par les sports nature, en matière de développement durable. Si les enjeux économiques apparaissent importants, ils n'ont de sens que par rapport aux enjeux socioculturels et territoriaux qui surdéterminent l'avenir de La Réunion. En effet, si une grave crise sociale venait à se produire ou si le patrimoine naturel de l'île était trop dégradé, c'est toute l'île de La Réunion qui s'enfoncerait dans les profondeurs de l'Océan. Le développement des pratiques de loisirs et de tourisme sportif de nature doit donc se faire de manière raisonnée et harmonieuse, en accord avec les ressources et les contraintes du contexte insulaire local. La relation entre les sports nature et le développement durable n'est pas simple, car elle obéit au bon vouloir de plusieurs acteurs dont le travail en synergie est plus que jamais nécessaire pour aller dans le sens d'un développement durable viable. Des perspectives d'avenir prometteuses sont incarnées par les projets de Réserve Marine Naturelle et de Parc National des Hauts. Ces deux projets s'inscrivent, en effet, totalement dans la philosophie du modèle de développement souhaité pour La Réunion. Reste que les difficultés de mise en place qui accompagnent ces deux projets montrent, à l'évidence, que des résistances sont à lever et que les mentalités doivent encore évoluer.

BIBLIOGRAPHIE

Références nationales loisirs et tourisme

- AUGE M., 1997, L'impossible voyage. Le tourisme et ses images, Rivages Poche/petite Bibliothèque
- HUET A., et SAEZ G., 2002, Le règne des loisirs, Editions de l'aube/datar, documentation française.
- ORIGET DU CLUZEAU C., VICERIAT P., VEIL A., 2000, Le tourisme des années 2010 « La mise en futur de l'offre », La Documentation Française.
- PICARD M., 1992, Bali : Tourisme culturel et culture touristique, L'harmattan.
- POTIER F., 1997, Les métamorphoses du tourisme, in Sciences Humaines, n°73.
- VIARD J., 2000, Réinventer les vacances, la nouvelle galaxie du tourisme, La documentation française

Références nationales loisirs et tourisme sportif

- AUGUSTIN JP., 1995, Sport, géographie et aménagement, Nathan-Université.
- AUGUSTIN JP., 2002, Pratiques sportives et territoires : Les atouts des régions, in Territoires et pratiques sportives, Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Oues, n°13, Presses Universitaires du Mirail.
- BESSY O., Hillairet D., (sous la direction) 2002, Les espaces sportifs innovants, Tome 1 : L'innovation des équipements, Tome 2 : Nouvelles pratiques, nouveaux territoires, PUS.
- DIENOT J., THEILLER D., 1999, Les nouveaux loisirs sportifs en montagne : les aventuriers du quotidien, MSHA.
- BAYEUX P., CHAZAUD P., 1997, Les collectivités locales face au tourisme sportif, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp 76-94.
- CHAZAUD P., 1997, Tourisme sportif et développement local. L'exemple du Diois, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp 95-101.
- CHEMINADE D., 1997, Sport, tourisme et environnement, in Tourisme et sport, Les Cahiers Espaces, n°52, pp 34-47.
- COULON A., 1991, Tourisme de pleine nature : L'émergence d'un marché, in Prospective touristique et marché porteur, Les Cahiers Espaces, n°25, pp 98-100.
- JARREAU P., 2000, Stratégie du loisir dans les destinations touristiques, in Loisirs Sportifs, Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les Cahiers Espaces, n°66, pp 63-67.
- MASSIERA B., 2000, Pour une organisation de l'offre des loisirs, in Loisirs Sportifs, Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les Cahiers Espaces, n°66, pp 46-53.
- MOUNET JP., 1997, Les activités physiques et sportives dans l'offre touristique. De l'utilité d'une mise en réseau et d'une labellisation, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces n°52, pp 102-110.
- ORIGET DU CLUZEAU C., 2000, Les loisirs, casse-tête et emblème des destinations touristiques, in Loisirs Sportifs, Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux, Les Cahiers Espaces, n°66, pp 58-62.
- PIGEASSOU C., 1997, Sport et tourisme : Emergence du sport dans l'offre touristique. Entre passion et raison, in Tourisme et Sport, Les Cahiers Espaces n°52, pp 15-24.
- POCIELLO C., 1995, Les Cultures sportives, Puf, 1995.

Références nationales sur le Développement Durable

- AMALOU P., BARIOULET., VELLAS F., 2001, Tourisme éthique et développement, L'harmattan.
- BOURG D., 2003, Les fondements du développement durable : les limites et les fins, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.
- DUCROUX AM., 2003, Rendre la vie possible, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.

- NOCHER D., 2003, Des hommes et des femmes d'avenir, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.
- PASSET R., 1979, L'économie et le vivant, Economica.
- PASSET R., 2003, Métamorphose, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.
- THOUVENOT T., 2003, Notre île, in Les nouveaux Utopistes du développement durable, Autrement.
- REEVES H et LENOIR F., 2003, Mal de terre, Seuil, 260 p.

Références loisirs et tourisme à la Réunion

- BARRIEU R., 2000, Les touristes au banc d'essai : Profils comparés et séjour type, in Les rencontres du Conseil Régional de la Réunion. Contribution à une politique touristique à la Réunion.
- CTR, 2002, Etude sur les comportements des touristes non-résidents à l'île de la Réunion. Comparaison 1998-2002, GB 2, Etude et développement, 102 p.
- CTR, 1992, Etude sur les attentes de la clientèle réunionnaise en matière de tourisme et de loisirs dans les Hauts, Réunion, Institut DEM, Tome1 et 2, 250 p.
- DURET P ET AUGUSTINI M., 2002, Sans l'imaginaire balnéaire, que reste t-il de l'exotisme à La réunion ?, in Ethnologie française, XXXII, n°3, p439-446.
- HOAREAU A., 2000, Le tourisme vert à l'île de la Réunion, in Les rencontres du Conseil Régional de la Réunion. Contribution à une politique touristique à la Réunion.
- ROBERT R. et CAZES V., 2001, Espaces de tourisme et de loisirs à la Réunion, Région Réunion Saint-Denis.

Références loisirs et tourisme sportif à la Réunion

- BESSY O., 2002, Le Grand Raid de la Réunion. A chacun son extrême, un emblème pour tous, Océan Editions, 351 p.
- BESSY O., NARIA O. et PAYET F., 2002, Etat des lieux du tourisme sportif à la Réunion, in Les Assises Régionales du Sport à la Réunion, CROS.
- BOUCHET P. et GAY J-Ch., 1997, Les retombées économiques et culturelles des activités physiques de pleine nature dans l'île de la Réunion, IVème Assises des APPN, Toulouse, pp 210-219.
- BOUCHET P. et GAY J-Ch., 1997, Les Hauts de la Réunion conquis par les loisirs, Mappemonde, n°51, pp 31-37.
- BOUCHET P., 1999, Pour une analyse ethno-sociologique des formes de pratiques sportives dans les régions ultra-périphériques : le cas de La Réunion, in actes du colloque de l'ACAPS, Macolin, 1999.
- CHATEAUREYNAUD Y. et LAPIERRE A., 1996, Aspects du Sport à la Réunion, MSHA, 190 p.
- DELAGRANGE T. et RIVIERE O., 2002, Les activités de pleine nature, ODR.
- LAPIERRE A., 1999, Culture créole, culture française et pratiques sportives à La Réunion, Thèse de l'Université de Paris Sud Orsay.

Références sur le développement durable à La Réunion

- JUTEL F., 1998, Tourisme durable dans les cirques de La Réunion, DATAR-CAH, 98 p.
- Région Réunion, Février 2002, Actes Agenda 21, in Premières Rencontres réunionnaises sur le développement durable.

Références locales diverses

- ACTIF N., 2002, Expansion du tertiaire et qualification des emplois in *Economie de la Réunion*, 2002, p 12.

- CHERUBINI B., 1996, La construction symbolique des identités dans le monde créole : exemples réunionnais, in *De la tradition à la post-modernité*, PUF, pp 267-281.
- FUMA S et POIRIER J., 1991, Métissages, hétéroculture et identité culturelle, in *Métissages* (tome 2), L'harmattan, pp 49-65.
- INSEE, 2003, Tableau Economique Régional.
- JAUZE J-M, 1998, Les centralités emboîtées de l'espace réunionnais, *Mappemonde*, n°51, pp. 27-30.
- ROBERT R., 1996, Les paysages naturels de la Réunion, NID, 96 p.
- SAM-LONG JF., *Le défi d'un volcan*, Stock, 1993.